



importées. Le Canada participe au mécanisme de règlement des différends avec la Corée dans le cadre de l'OMC, dans le but de résoudre le problème.

## INVESTISSEMENT ET SERVICES

La Corée a fait d'importants progrès dans la libéralisation du traitement qu'elle réserve aux investissements étrangers. La mise en œuvre des mesures contenues dans les révisions apportées en 1995 au plan de réforme des opérations de change devrait accélérer ce processus, particulièrement en ce qui concerne les mouvements de capitaux et les opérations de change.

En outre, les engagements contractés par la Corée pour son adhésion à l'OCDE répondront à certaines des préoccupations du Canada au sujet de son système financier et du traitement accordé aux investissements étrangers directs. À la suite des négociations avec l'OMC concernant les services financiers, qui ont été conclues le 12 décembre 1997, la Corée a également convenu de consolider un grand nombre des mesures de libéralisation du secteur financier qu'elle prévoyait mettre en place dans le contexte de l'OMC. Tout récemment, dans son accord de décembre 1997 avec le FMI, la Corée s'est engagée à procéder à une large libéralisation des mouvements de capitaux. Toutes les restrictions à l'achat d'obligations coréennes par des étrangers seront levées. Les restrictions visant l'acquisition des actions seront également assouplies, de même que celles qui concernent les prises de contrôle d'entreprises coréennes par des intérêts étrangers. Enfin, on prévoit que les banques et les firmes de courtage étrangères seront autorisées à établir des filiales en Corée. Le Canada continuera de demander une libéralisation accrue du secteur financier coréen au cours de la dernière série de négociations de l'OMC sur les services.

## TAÏPEI CHINOIS (TAÏWAN)

### Aperçu

Le Taïpei chinois est le quatrième marché d'exportation du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique, représentant 6 % de nos ventes à cette région. En 1997, le total des exportations de produits s'élevait à 1,573 milliards de dollars, ce qui faisait de ce pays le neuvième marché d'exportation du Canada. La valeur totale des importations de marchandises en 1997 s'élevait à 3,466 milliards de dollars. La croissance continue de l'économie en

1998 devrait se traduire par une croissance supplémentaire des exportations canadiennes. Le Taïpei chinois fait partie des destinations les plus dynamiques des exportations canadiennes en dehors de l'ALENA pour les produits à valeur ajoutée tels que les automobiles et les aéronefs, et constitue un marché en croissance pour les produits agricoles et agro-alimentaires.

L'économie du Taïpei chinois est liée au commerce : le pays est un exportateur important et une source majeure d'investissement pour la région, en particulier à destination de la Chine et de l'Asie du Sud-Est, et il est en train de devenir un importateur régional important. Cela a fortement stimulé la libéralisation du commerce et du marché, bien que les pressions politiques internes de cette démocratie dynamique continuent de se traduire par un climat propice au protectionnisme et à des conditions d'accès discriminatoires.

L'objectif du Canada dans les négociations avec le Taïpei chinois concernant l'adhésion de ce pays à l'OMC a été d'élargir l'accès au marché en faveur d'une grande variété de produits et de services canadiens. Les négociations bilatérales avec le Taïpei chinois ont débuté en 1994. La treizième séance de négociations, à la fin de 1997, a débouché sur une entente provisoire. Le Taïpei chinois n'a pas encore clarifié un certain nombre de détails concernant ses engagements relatifs à divers produits agricoles et industriels et à divers services, et ses offres finales doivent être vérifiées.

Après avoir conclu provisoirement ces entretiens bilatéraux avec le Canada au sujet de son adhésion à l'OMC, le Taïpei chinois a, au début de 1998, accordé un accès préférentiel à plusieurs produits en provenance des États-Unis – y compris des produits de viande qui présentent aussi un intérêt pour les exportateurs canadiens – au cours de la période précédant l'adhésion du Taïpei chinois à l'OMC. Il faudra aussi résoudre la question de cette mesure discriminatoire supplémentaire contre les exportations canadiennes vers le marché du Taïpei chinois avant que le Canada puisse officiellement mettre fin aux négociations concernant l'adhésion de ce pays à l'OMC.

Les initiatives du Taïpei chinois dans les négociations concernant l'adhésion comprennent des réductions et des consolidations tarifaires à l'égard de produits tels que les produits chimiques et pharmaceutiques, le papier et les appareils médicaux, conformément aux modalités d'harmonisation (« zéro-zéro ») adoptées par le Canada et par d'autres pays (surtout industrialisés) dans le cadre de l'Uruguay Round. En tant que signataire de l'Accord sur la technologie de l'information,